

Entretien de l'AFMD 44 avec Michel Julien, résistant déporté.



Le jeudi 24 juin, nous avons eu l'immense chance de rencontrer Michel Julien, qui va avoir 98 ans, et qui est l'un des trois derniers déportés de Loire-Atlantique à pouvoir encore témoigner.

Michel Julien n'a rien perdu de sa mémoire, ni de sa vivacité, lorsqu'il raconte pour nous les souvenirs de son engagement, de son arrestation, de sa déportation et de son retour en France.

Michel Julien a été arrêté en 1943, à l'âge de 19 ans. Avec ses amis, il distribuait alors des tracts à tendances gaullistes, qui appelaient à résister à l'occupation allemande. Dans le « mouvement Résistance », à Saint-Nazaire, il était employé à peindre les grandes portes en aluminium de la base sous-marine : « on n'allait pas vite, bien sûr », dit-il avec malice. On le charge alors de compter les mouvements des sous-marins, et il en rend compte aux chefs du réseau, parmi lesquels Xavier Dick (René Terrière, décédé à Neuengamme). Lorsqu'ils apprennent que le réseau a été vendu, Michel Julien et son ami Robert Basque décident de partir sur le champ, sans pouvoir prévenir leurs familles, vers l'Espagne. Ils pensent pouvoir passer depuis l'Espagne en Angleterre.

Ils arrivent en train à Saint-Jean-Pied-de-Port, où (probablement repérés déjà depuis Bordeaux, selon lui) ils sont arrêtés par la troupe allemande. Pierre Penven se retrouve alors avec eux, également arrêté à Saint-Jean-Pied-de-Port. Ils prétendent « qu'ils allaient en sanatorium » et les Allemands ne font pas le lien avec le réseau de Nantes-Saint-Nazaire.

Ils sont ensuite emmenés à Saint-Palais, puis à Orthez où ils subissent un simulacre de fusillade, puis à Bordeaux au fort du Hâ. Enfin, ils sont internés à Compiègne. Michel Julien nous raconte à quel point ils étaient alors déjà très fatigués, par les privations, la faim.

Le 28 avril 1943, Michel Julien est déporté à Sachsenhausen. Ils sont dans les wagons à bestiaux, à 95 hommes serrés les uns contre les autres. « Ils avaient mis au milieu un fût pour nos besoins. [...] Il était environ midi, le train roulait et y'avait un grand type, je me rappelle, je sais pas d'où il était, il dit "Oh les gars, j'attends pas ce soir, je m'en vais tout de suite". On lui dit "T'es fou, on doit trois wagons de déportés, deux wagons de SS ! Tu vas avoir des ennuis". Il a voulu sortir quand même. On avait cassé les petits volets lucarnes, on avait ouvert des deux côtés. Il a sauté, et évidemment ils l'ont récupéré tout de suite. Ils ont demandé de quel wagon il était sorti. On a bien été obligé de le dire. On l'a dit puis au même moment on a entendu un gros coup de feu. Puis moi j'ai entendu... comme quelque chose qui fuyait à côté de moi. C'était un petit jeune de Paris. 17 ans, il avait. Il a reçu la balle entre les deux yeux, comme ça. Ça lui a sectionné les deux yeux. J'ai jamais compris. Plus de 90 personnes dans le wagon, serrés les uns contre les autres, y a que lui qui a reçu la balle. »

Le convoi arrive à Sachsenhausen le 30 avril 1943. Ils peuvent alors écrire et recevoir un colis par mois, mais les colis arrivent presque vides, pillés par les Allemands et les chefs de block. Il est

transféré au kommando Heinkel. Atteint d'une pleurésie, il entre au Revier, où il va passer plus d'un mois. A sa sortie, il fera tout son possible pour ne pas partir en kommando. Mais un jour, il est attrapé et désigné pour un transport vers Ravensbrück. Là, il sera affecté au kommando de Barth, sur la Baltique.

A Barth, les détenus construisent des avions Junkers. Mais il n'y a plus de pièces pour la construction, et Michel Julien est alors affecté aux travaux de terrassement. Il faut creuser de grands fossés, pour enfouir les avions. Il relate avoir passé trois jours au cachot, parce qu'un détenu faisait de la délation pour obtenir des rations de nourriture supplémentaire. Ce détenu inventa une tentative d'évasion, et Michel Julien en fut la victime.

Fin avril 1945, c'est l'évacuation du kommando de Barth. Départ le matin, en colonne encadrée par les SS sur la route, car les Russes sont en train d'arriver. Commence alors une marche forcée, pendant deux jours : « les SS foutaient le camp, et on est partis de la colonne parce que tous ceux qui ne pouvaient plus marcher ils les tuaient sur le bord de la route. On a été pris en main par des prisonniers de guerre français qui étaient devenus des travailleurs libres. Ils nous ont caché dans leur camp. Toute la nuit ça s'est battu dans le coin. » Ils décident de longer une voie ferrée. Les prisonniers de guerre leur donnent des vêtements civils et des chaussures, « pour le cas où il y aurait la descente d'un nazi, parce qu'on était en galoche, les pieds tenaient pas dedans, et en vêtements rayés ». Michel Julien raconte qu'ils se cachent dans une grange, et après il apprendra qu'il y a des endroits où les SS ont mis le feu dans les granges. « On a eu de la chance qu'ils leur prennent pas cette idée-là. »

Ils seront libérés à 15 km avant Rostock. Michel Julien, épuisé, ne peut plus marcher. Il est mis sur une charrette à cheval. Ils vont jusqu'à Lüneburg. Comme de nombreux déportés, il pourrait alors entrer à l'hôpital, mais il refuse. « Je ne veux plus entendre les Allemands. » Il part seul sur la route, mais s'effondre quelques kilomètres plus tard. Des Américains le prennent en charge, puis un officier français qui prend conscience de son état le dirige en camion vers la gare. Il fait alors le trajet en train de la frontière hollandaise jusqu'à Bruxelles, où la Croix Rouge organise un accueil. « Il y avait un monde fou dans la gare. Des prisonniers se mettent à chanter Le Chant national des évadés de guerre. J'ai été très ému. », nous dit-il, et il reprend avec autant d'émotion cette chanson (<https://www.youtube.com/watch?v=tVao3i2hKio>).

Michel Julien arrive enfin à Paris, où il est accueilli non pas au Lutétia mais au cinéma Rex. Cette fois encore, il ne veut pas rester et il décide de rejoindre le domicile de son frère à Paris.

Il rentre à Nantes en mai 1945, et décide de partir seul en Suisse, à Arosa, pour se faire soigner de sa tuberculose contractée au cours de sa déportation. Il y reste environ 1 an et demi. C'est là qu'il va rencontrer sa future femme, et ils s'installent à Nantes. Ils ont deux enfants, Claude et Vivianne.

Michel Julien reprend la vie active : il est d'abord vendeur, avant de devenir archiviste au Palais de Justice.

Nous remercions chaleureusement Michel Julien, Claude et Vivianne ses enfants, d'avoir accepté de nous rencontrer et de nous permettre de collecter son témoignage.